



**CONCOURS INTERNE
POUR L'EMPLOI DE CONTRÔLEUR DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS**

BRANCHE DE LA SURVEILLANCE

DES 29 FÉVRIER ET 1ER MARS 2012

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ N°2

(DURÉE : 3 HEURES - COEFFICIENT 5)

OPTIONS A, B, C, D

OPTION A :	pages 2 à 3
OPTION B :	pages 4 à 7
OPTION C :	page 8
OPTION D :	pages 8 à 9

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

Vous devez composer dans l'option choisie lors de votre inscription et uniquement dans celle-ci. **Si vous composez dans une option différente ou dans plusieurs options, votre copie sera notée zéro.**

Veillez à bien indiquer sur votre copie l'option dans laquelle vous allez composer ainsi que le nombre d'intercalaires utilisés (la copie double ne compte pas).

Pour l'épreuve de **comptabilité**, l'usage d'une calculatrice non programmable ainsi que du plan comptable général (vierge de toute annotation) sont autorisés.

Pour les autres matières, l'usage d'une calculatrice, de tout matériel autre que celui d'écriture et de tout document autre que le support fourni est interdit.

Toute fraude ou tentative de fraude constatée par la commission de surveillance entraînera **l'exclusion du concours**.

Il vous est interdit de quitter définitivement la salle d'examen **avant le terme de la première heure**.

Le présent document comporte **9 pages** numérotées.

OPTION A : Composition sur un sujet, comprenant la réponse à une ou plusieurs questions et/ou la résolution d'un ou plusieurs cas pratiques, portant sur les missions, l'organisation et la réglementation douanière.

Trois sujets au choix

Chaque réponse devra être précédée de la question à laquelle elle se rapporte. Toutes les réponses doivent-être justifiées.

A1 : Sujet d'ordre juridique douanier

Le rôle du Procureur de la république dans le droit douanier.

A2 : Sujet relatif aux missions de la branche du contrôle des opérations commerciales

Question :

Vous êtes affecté dans un pôle Gestion des Procédures en bureau principal. Une société vous contacte pour la mise en place d'une procédure domiciliée à l'importation. Cette société assure la distribution en Europe (UE et pays tiers) de matériel vidéo soumis à droits de douanes et respect des normes européennes.

1- Décrivez-lui le processus de dédouanement, de l'arrivée des marchandises au port jusqu'à la mise à la consommation dans ses locaux situé dans le ressort d'un bureau intérieur.

2- Quelle téléprocédure lui conseilleriez-vous ? Pourquoi ?

3- Quelles sont les différentes autorisations que vous délivrerez à la société (tant le volet technique que juridique) ?

4- Lors de la mise en place de la procédure, quels autres services douaniers la société sera amenée à rencontrer ? Dans quel cadre ?

5- Quel régime économique serait adapté à son activité ? Exposez les avantages et le fonctionnement de ce régime.

A3 : Sujet relatif aux mission de la branche surveillance

Question n°1 :

Quelles sont les mesures de sécurité que doivent prendre les agents des douanes lors des contrôles embarqués dans les trains ?

Question n°2 :

Vous contrôlez un individu et découvrez dans son sac à dos 30 grammes d'héroïne et des DVD laissant apparaître sur leurs couvertures des photos d'enfants à caractère pornographique. Quelle est la conduite à tenir par le service ? Justifiez votre réponse.

Cas pratique :

Contrôleur à la BSI de Poitiers, en contrôle dynamique sur l'A10, dans le sens Sud / Nord, vous sélectionnez un véhicule immatriculé en France avec à bord un homme. L'ouverture du coffre vous amène à constater la présence de trois tableaux, que l'intéressé vous présente comme des tableaux de Maîtres Français, ainsi que cinq statuettes anciennes. L'intéressé vous précise qu'il se rend en Angleterre afin de faire expertiser et vendre les biens. Il vous présente le document réglementaire autorisant la sortie des cinq statuettes du territoire national.

1- Présentez la réglementation relative aux échanges intracommunautaire de trésors nationaux et de biens culturels. Vous exposerez notamment les différents niveaux de protection prévus par cette réglementation.

2- Au vu des éléments, à quelle catégorie les biens découverts appartiennent-ils ? Justifiez votre réponse.

3- Quel est le document que vous présente l'utilisateur ? Détaillez votre réponse.

4- Êtes-vous en présence d'une infraction ? Si oui, qualifiez l'infraction.

5- Quels acteurs doivent-êtré contactés en cas de découverte d'une infraction en la matière ?

6- En cas de doute sur la nature des marchandises, quelles solutions s'offrent à vous ?

OPTION B : Comptabilité privée

Remarques préliminaires :

- **Chaque réponse devra être précédée de la question à laquelle elle se rapporte.**
- **L'unité monétaire utilisée est l'euro.**
- **Lorsque cela est nécessaire, le taux de TVA applicable aux opérations taxables est de 19,6%.**
- **La durée de l'exercice comptable coïncide avec l'année civile.**
- **Toutes les réponses doivent être justifiées.**
- **Lire l'intégralité des énoncés avant de répondre.**
- **Tous les calculs sont à justifier et à arrondir au centime d'euro le plus près.**
- **Les 2 exercices suivants sont indépendants l'un de l'autre.**

Exercice n°1

La SLT, Société Lilloise de Télésurveillance est une SASU (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle), dirigée par son PDG et unique actionnaire Monsieur DURAND. La SLT est une société spécialisée dans la vente, l'installation et la maintenance de systèmes de télésurveillance et de systèmes anti-effraction. Vous êtes le comptable de cette société.

Vous passez au journal les écritures que vous jugerez nécessaires :

NB :

- **Les encaissements réalisés par la société sont directement portés sur les comptes banques et non sur les comptes de valeurs à l'encaissement.**
- **Par souci de simplification, la société « SLT » a opté pour le régime sur « les débits » en matière de TVA.**

1) Le 10/12/N, vous établissez et enregistrez la déclaration de TVA (CA3) du mois de Novembre. L'enregistrement de l'écriture sera daté du 30/11/N. Vous disposez des éléments suivants :

Solde au 30/11/N des comptes :

4452 TVA due intracommunautaire : 2000 € ;
44566 TVA déductible sur autre biens et services : 3000 € ;
44571 TVA collectée : 8000 € ;
44567 Crédit de TVA à reporter : 5000 €.

2) Le 11/12/N, une réparation du système de surveillance est effectuée chez le client SAMCRO. La prestation est facturée via la facture n°12068. Le client SAMCRO règle la facture au comptant.

La facture n°12068 se décompose de la façon suivante :

La prestation est facturée 3000 € Hors Taxes, une remise de 3% est accordée du fait des bonnes relations commerciales existant avec le client SAMCRO et un escompte de 2 % est accordé sur la facture pour paiement au comptant.

3) Le 12/12/N, un rabais est accordé à la société GOA sous la forme de l'avoir n°12001 pour la vente d'un coffre fort de couleur rouge au lieu de la couleur noire demandée par le client qui décide tout de même de garder le coffre. Le rabais Hors Taxes est de 15% du montant Hors Taxes. La facture initiale n°11071 s'élevait à 1196 € Toutes Taxes Comprises. Aucune réduction commerciale ou financière n'avait été déduite de la facture n°11071.

4) Le 13/12/N, la SLT reçoit de son fournisseur ELEKPLUS une remise se présentant sous la forme de l'avoir n°12345 d'une valeur de 750 € Hors Taxes pour l'achat en Novembre de 100 détecteurs de mouvements d'une valeur unitaire de 100 € Hors Taxes.

5) Le 15/12/N, la SLT obtient un prêt de 15000 € auprès de sa banque, le Crédit Artisanal Lillois. Les fonds sont versés sur le compte de la SLT le jour même.

Cette emprunt est remboursé par amortissement constant de 36 mensualités payées le 15 de chaque mois. Le taux d'intérêt annuel est de 7 %. Le taux mensuel proportionnel est de 0,5833 %. La première mensualité sera remboursée le 15/01/N+1. (Cf opération 11).

6) Le 15/12/N, la SLT reçoit la facture n°15121 pour l'acquisition d'un banc d'essai de tests électroniques spécialement conçu pour les systèmes de sécurité. D'une valeur de 8500 € Hors Taxes, le matériel est acquis auprès du fournisseur belge MOESKROEN ALARM auquel vous avez communiqué votre numéro d'assujetti à la TVA en France.

Le banc d'essai est prévu pour une utilisation constante sur 4 ans. Il est mis en service le jour même de la réception de la facture. La valeur résiduelle du banc au bout de 4 ans est estimée à 500 €. (Cf opération 12).

7) Le 20/12/N, la SLT commande 50 cartes à puces d'une valeur unitaire de 50 € Hors Taxes au fournisseur français MEMOCARD. La commande est passée sur le bon de commande n°6019.

Vous passerez les écritures d'inventaire suivantes :

8) Le 31/12/N, l'inventaire physique de fin d'année a permis de déterminer un stock de matériaux électriques divers destinés à la confection des systèmes de télésurveillance d'une valeur à l'achat de 6000 € et un stock de marchandises destinées à la revente en l'état d'une valeur à l'achat de 7500 €. Compte tenu des évolutions technologiques la valeur actuelle du stock de marchandises destinées à la revente en l'état est dépréciée de 20 % par rapport à sa valeur à l'achat.

Lors de l'inventaire physique du 31/12/N-1 le stock de matériaux électriques divers, avant dépréciation, était de 8000 € et le stock de marchandises destinées à la revente en l'état

était de 5000 €. Le stock de marchandises destinées à être revendues en l'état avait été déprécié de 25 %.

9) Le 31/12/N, la SLT a réalisé chez le client KOBAL une réparation du système de télé-détection d'une valeur de 3500 € Toutes Taxes Comprises. La facture sera établie en janvier N+1.

De plus, la SLT a reçu 100 modules lacrymaux anti-effraction d'une valeur totale de 2700 € Hors Taxes pour lesquels la facture d'achat du fournisseur PICAMAX n'est toujours pas parvenue. Celle-ci sera transmise en janvier N+1.

10) Le 31/12/N vous vous apercevez que la SLT a facturé un abonnement de maintenance de 6 mois à son client BIJOUTERIE RIJSEL pour une valeur de 2400 € Toutes Taxes Comprises. Cet abonnement couvre la période allant du 01/11/N au 30/04/N+1.

De plus, la SLT a réglé son abonnement trimestriel à son fournisseur d'électricité "EDL". La facture d'abonnement datée du 15/11/N couvre la période allant du 15/11/N au 15/02/N+1. Son montant est de 850 € Hors Taxes.

11) Le 31/12/N, comptabilisation des intérêts courus de l'emprunt contracté le 15/12/N auprès du Crédit Artisanal Lillois. *(Cf opération 5)*.

12) Le 31/12/N, vous comptabilisez l'amortissement des immobilisations de la SLT. La dotation aux amortissements sera arrondie à l'euro le plus proche. La société dispose des immobilisations suivantes :

Dénomination de l'immobilisation	Date d'acquisition de l'immobilisation	Durée d'amortissement prévue en années	Mode d'amortissement	Coût d'acquisition initial	Valeur résiduelle	Total des amortissements déjà pratiqués au 31/12/N-1
Entrepôt	01/04/N-15	20	Linéaire	150000	0	110625
Utilitaire	01/07/N-2	5	Linéaire	22000	500	6450
Banc d'essai	15/12/N	4	Linéaire	8500	500	-

13) Du fait de l'évolution des techniques de construction, de sa vétusté et de la désaffectation de la zone industrielle dans laquelle il est situé, la valeur actuelle de l'entrepôt est de 25000 € au 31/12/N.

14) Au 31/12/N-1 après consultation de son avocat, une provision de 15000 € de dommages et intérêts avait été inscrite au bilan de la SLT afin de tenir compte du risque de perte d'un procès opposant la SLT à l'un de ses clients. SLT a finalement gagné ce procès.

15) L'un de vos clients, la société HSC, est en redressement judiciaire. La SLT détient sur elle une créance de 2392 € Toutes Taxes Comprises. Vous estimez le risque de non recouvrement à 80 %.

Exercice n°2

La SAS MEC'AERO est une société de mécanique de précision qui produit deux gammes de modules métalliques pour l'industrie aéronautique. Vous êtes contrôleur de gestion de cette société et vous disposez des données suivantes pour l'année N :

	Module SWX	Module WRC	Total
Chiffre d'affaires	3 800 000	1 200 000	5 000 000
Charges variables	2 100 000	900 000	3 000 000
Charges fixes spécifiques	1 000 000	200 000	1 200 000
Charges fixes communes	300 000		300 000

A) Donnez la définition du Seuil de rentabilité et de la marge de sécurité.

B) Calculez les éléments suivants :

- 1) La marge sur coût variable pour chacun des deux produits puis la marge sur coût variable globale.
- 2) Le taux de marge sur coût variable pour chacun des deux produits puis le taux de marge sur coût variable global.
- 3) La Marge sur coûts spécifiques pour chacun des deux produits puis la marge sur coûts spécifiques globale.
- 4) Le seuil de rentabilité spécifique de chacun des produits puis le seuil de rentabilité de la SAS MEC'AERO.
- 5) En supposant que le chiffre d'affaires soit constant tout au long de l'année N, calculez la date de l'année N à laquelle le seuil de rentabilité a été atteint pour chacun des produits ainsi que pour la SAS MEC'AERO.
- 6) La Marge de sécurité spécifique de chacun des deux produits puis la marge de sécurité globale de la SAS MEC'AERO.
- 7) L'indice de sécurité spécifique à chacun des produits et l'indice de sécurité global de la SAS MEC'AERO.
- 8) Au vu des éléments, qu'en déduisez-vous sur la société ?

OPTION C : Gestion administrative

1. Quelle est la composition des Comités Techniques (CT) ? Indiquez quelles sont les attributions des Comités Techniques ?

2. Définissez et expliquez les modalités d'application du régime de la priorité en matière de mutation, au titre de l'article 60 de la loi 84-16. Quels en sont les bénéficiaires ?

3. Cas pratique :

En poste au BOP GRH d'une Direction Interrégionale des Douanes, vous êtes questionné(e) par un agent souhaitant cesser son activité en vue d'exercer des fonctions dans le secteur privé.

Après avoir exposé à cet agent les limites posées en la matière, vous détaillerez la procédure administrative à suivre pour concrétiser sa démarche.

Vous présenterez enfin en quelques mots la commission de déontologie placée auprès du premier ministre.

OPTION D : Navigation maritime

Deux sujets au choix sont proposés

Vous indiquerez sur votre copie l'intitulé du sujet choisi

D1 : Composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances techniques de navigation maritime

Toutes les questions de cette option devront être traitées.

Chaque réponse devra être précédée du numéro de la question à laquelle elle se rapporte, et toutes les réponses devront être justifiées.

Tous les schémas et diagrammes à réaliser doivent être accompagnés d'un commentaire expliquant la valeur de leurs symboles.

Question n°1 :

Citez les principaux types de brouillard ainsi que les phénomènes amenant à leur création.

Question n°2 :

Citez l'échelle de Beaufort (nombre de Beaufort, terme générique, vitesse moyenne en nœuds pour chaque nombre de Beaufort).

Question n°3 :

Vous voulez caréner sur une cale de carénage votre navire d'un tirant d'eau de 2,00 mètres. A 11h00 le navire se trouvant à la verticale de cette cale vous sondez à la sonde à main et trouvez 3,40 mètres.

- a) A quelle heure votre navire sera-t-il échoué ?
- b) A partir de quelle heure pourrez-vous le caréner à pieds secs ?

L'annuaire des marées donne les indications suivantes

PM : 09h00	PM : 5,10 mètres
BM : 15h12	BM : 0,30 mètres
PM : 21h00	PM : 5,50 mètres

Question n°4 :

Citez les différentes catégories de navigation ainsi que leurs caractéristiques pour les navires de plaisance de moins de 25 mètres.

Question n°5 :

Citez les éléments caractéristiques des feux tels que donnés dans le livre des feux.

Question n°6 :

Donnez la signification des signaux flottants suivants : A, B, F, H, L, O, Q, V.

Question n°7 :

Citez les différents ouvrages nautiques pouvant être présents à bord des navires.

D2 : Composition sur une ou plusieurs questions portant sur des connaissances de réglementation douanière maritime

1 - Vous êtes chargé d'animer une conférence sur l'admission temporaire des navires et le droit de passeport. Rédigez le contenu de votre intervention.

2 - Vous contrôlez un sloop de 12 mètres battant pavillon Guernesey dans le port de Brest, le propriétaire est résident français. Quels(s) contrôle(s) faites-vous concernant la situation administrative du bateau et quelle(s) infraction(s) êtes-vous susceptible de relever ?